NOTE D'INFORMATION

VOTE PAR CORRESPONDANCE

ELECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SACOVIV

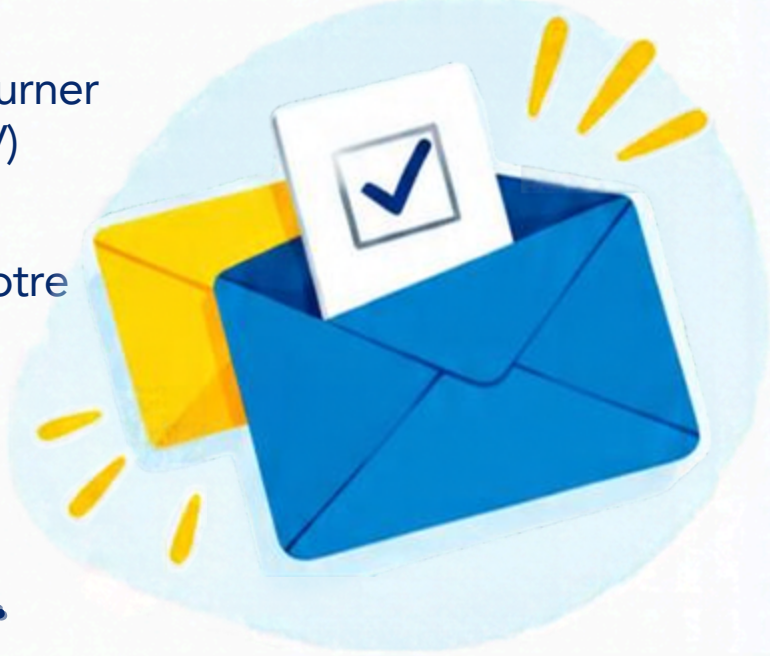
Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les élections pour le renouvellement des représentants des locataires au Conseil d'Administration auront lieu jusqu'au **lundi 14 décembre 2026.**

Conformément au protocole d'accord préélectoral, les électeurs ne pourront voter que par correspondance (1 vote par logement).

Vous recevrez prochainement avant fin novembre 2026 :

- **une enveloppe** à votre nom (lettre prioritaire T, déjà affranchie) à nous retourner par voie postale (ou à l'antenne de la SACOVIV)
- **une petite enveloppe de couleur bleue** dans laquelle vous glisserez **impérativement** votre bulletin de vote
- **deux bulletins de vote** (choisir entre la liste de la CNL ou celle de la CSF)
- **les professions de foi.**



Exprimez votre vote, librement.



Signez l'enveloppe prioritaire T (au verso sous votre nom) et **déposez l'enveloppe prioritaire T dans une boîte aux lettres de la Poste** (ou à l'antenne de la SACOVIV).
Celle-ci doit nous parvenir avant

le lundi 14 décembre 2026.

Merci pour votre participation !